

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 1^{er} jour d'octobre deux mille douze (1er octobre 2012) à 19 h 30, au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Nicolas Gauthier, maire suppléant
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Robert Landry, maire est absent.

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Nicolas Gauthier, maire suppléant. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Octobre 2012

7. Adoption du Règlement numéro 415-2012 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Saint-Étienne-des-Grès

8. Route verte – Demande d'aide financière et approbation du rapport financier 2012

9. Inscription - Congrès sur la viabilité hivernale

10. Invitation – Salon industriel de Québec

11. Octroi de contrat – Déneigement rue Lambert

12. Octroi de contrat – Fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux - Réfection de la rue Saint-Joseph

13. Octroi de contrat – Déneigement des bornes-fontaines sèches et autres – saison 2012-2013

14. Octroi de contrat – Déneigement de l'édifice municipal et de la caserne pour la saison 2012-2013

15. Demande de dérogation mineure de madame Élyse Lemay et de monsieur Denis Lachaume à l'égard de l'immeuble sis au 80, rue du Refuge lot 2 545 877 du cadastre du Québec

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

16. Demande d'accès aux installations municipales - Projet d'unité mobile de proximité de la CDC de la MRC de Maskinongé
 17. Fête des Aînés 2012 – Demande de participation financière
 18. Place aux Jeunes de la MRC de Maskinongé – Demande de financement
 19. Scouts Groupe Les Grès – Autorisation pour campagne de financement
 20. Affaires diverses
 - 20.1 Motion de félicitations – Monsieur René-J. Lemire – «Tête d'affiche» du Journal Le Nouvelliste et de la Société Radio-Canada
 - 20.2 Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Jean-Claude Bourassa à l'égard du lot 2 544 783 du cadastre du Québec, situé dans la zone Af-06
 - 20.3 Octroi de contrat – Fourniture de produits pétroliers
 - 20.4 Octroi de contrat – Surveillance bureau – Remplacement des conduites sur la rue Principale
 - 20.5 Inscription – Salon de L'Organisateur
- Période de questions
21. Clôture de la séance

2012-10-343

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

M. Nicolas Gauthier, maire suppléant, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il informe que dans le cadre du projet pilote relatif aux lumières LED nouvellement installées, des trous noirs ont été constatés. Une augmentation de l'intensité des lumières sera effectuée afin de vérifier si cela améliorerait la situation.

Par ailleurs, la municipalité adoptera lors de cette séance un Code d'éthique et de déontologie applicable à tous les employés municipaux.

Il rappelle que la campagne de financement du Groupe Scouts aura lieu comme par le passé. Les scouts passeront à chaque résidence le 13 octobre prochain pour la vente de calendriers 2013 et au mois de janvier et mars pour la collecte de cannettes.

Il mentionne que le 21 octobre prochain madame Jeannette Champagne de Saint-Étienne-des-Grès et madame Denise Lacerte Désaulniers du Secteur Saint-Thomas-de-Caxton seront honorées lors de la Fêtes des Aînés qui aura lieu à Saint-Boniface.

Il annonce en dernier lieu, la nouvelle date de déménagement de la caisse populaire, soit le 16 novembre prochain.

Nicolas Gauthier,
Maire suppléant

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 septembre 2012 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2012 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

2012-10-344

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 septembre 2012 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2012 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 01-10-2012 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2012-10-345

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 01-10-2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

Rien à ce point.

5. Adoption des comptes fournisseurs

2012-10-346

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver :

- les déboursés pour la période du *1^{er} au 30 septembre 2012* totalisant 154 157,56 \$;
- les comptes à payer *au 30 septembre 2012* au montant de 57 451,06 \$;

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Groupe Qualitas inc. – Décohésionnement et pavage – 5^e Rang

2012-10-347

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 1209002 à Groupe Qualitas inc. au montant de 2 619,71 \$, taxes incluses pour le contrôle qualitatif pour le décohésionnement et le pavage du 5^e Rang.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Beudry & Palato inc. – Honoraires professionnels – Réaménagement nouvel hôtel de ville

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

2012-10-348

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture 947 à Beaudry & Palato inc. au montant forfaitaire de 11 497,50 \$ \$, taxes incluses, pour les esquisses et plans d'exécution du réaménagement du nouvel hôtel de ville.
(Rés. 2012-03-087)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Engagements de crédits – Octobre 2012

2012-10-349

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits et le transfert budgétaire suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Achat et installation d'un débitmètre	02.413.00.521	10 000,00 \$
Achat d'un abri d'auto pour remorque 16'	02.330.20.525	400,00 \$
Achat d'un compresseur portatif	02.320.00.643	245,00 \$
16 boyaux 1¾" X 105,00 \$	02.220.00.649	1 847,64 \$
2 extincteurs portatifs 10 lb ABC X 62,00 \$ (pour tirage lors de la prévention incendie)	02.220.00.649	136,37 \$
Test de boyaux approximativement 75 boyaux X 8,50 \$	02.220.00.526	701,12 \$
1 chemise blanche courte	02.220.00.650	27,38 \$
1 formation de 8 heures sur logiciel Target 911 (le coût est de 600,00 \$ et est partagé avec Saint-Boniface)	02.220.00.454	329,94 \$
Poteaux pour panneaux de signalisation routière	02.355.00.349	850,00 \$
Total		14 537,45 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Adoption du Règlement numéro 415-2012 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de Saint-Étienne-des-Grès

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux;

CONSIDÉRANT que le conseil de toute municipalité qui n'a pas un tel code conforme aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* doit l'adopter par règlement au plus tard le 2 décembre 2012;

CONSIDÉRANT que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

CONSIDÉRANT qu' un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 10 septembre 2012, par Jocelyn Isabelle, conseiller, et inscrit au livre des délibérations sous le numéro 2012-09-321;

2012-10-350

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement numéro 415-2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

8. Route verte – Demande d'aide financière et approbation du rapport financier 2012

2012-10-351

Il est proposé par Richard St-Pierre, appuyé de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité St-Étienne-des-Grès :

- Dépose le rapport final des dépenses d'entretien de la Route verte pour la saison 2012;
- Approuve le rapport comme suit :

- Nettoyage mécanique de la chaussée	8 273,70 \$
- Marquage de la chaussée	1 648,60 \$
- Travaux de fauchage	2 309,58 \$
Total des travaux	12 231,88 \$
- autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de la route verte pour la saison 2013;
- Certifie que l'accès au réseau de la « Route verte » est libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Inscription - Congrès sur la viabilité hivernale

2012-10-352

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des Travaux publics à participer au Congrès sur la viabilité hivernale qui se tiendra le 4 octobre 2012 à Trois-Rivières. La municipalité assumera les frais d'inscription pour un montant de 358,72 \$, taxes incluses, en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Invitation – Salon industriel de Québec

2012-10-353

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des Travaux publics à visiter durant une journée le Salon industriel de Québec qui se tiendra du 2 au 4 octobre 2012 au Centre de foires de Québec. La municipalité assumera les frais de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Octroi de contrat – Déneigement rue Lambert

2012-10-354

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat pour le déneigement de la rue Lambert à Denis St-Pierre Excavation enr. et ce, pour une période de trois (3) ans selon l'offre suivante :

Saison 2012-2013	Saison 2013-2014	Saison 2014-2015
2 550,00 \$ en plus des taxes	2 677,50 \$ en plus des taxes	2 811,38 \$ en plus des taxes

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Octroi de contrat – Fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux - Réfection de la rue Saint-Joseph

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels avec surveillance de travaux pour la réfection de la rue Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT que les quatre (4) soumissionnaires invités, soit Pluritec Ltée, Génivar inc., Dessau inc. et BPR-Infrastructure inc. ont présenté une soumission;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 936.0.1.1 du Code Municipal, dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent les règles établies par cet article;

CONSIDÉRANT que, suite à l'étude des soumissions par le Comité de sélection, la firme BPR-Infrastructure inc. a obtenu le meilleur pointage final dans la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes;

2012-10-355

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux pour la réfection de la rue Saint-Joseph, à BPR-Infrastructure inc., au montant de 42 023,36 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Octroi de contrat – Déneigement des bornes-fontaines sèches et autres – saison 2012-2013

CONSIDÉRANT que le déneigement des bornes-fontaines sèches et du stationnement du terrain des loisirs de Saint-Thomas est en général donné à contrat à des entrepreneurs;

CONSIDÉRANT que les mêmes entrepreneurs acceptent de reconduire leur contrat pour la saison 2012-2013 et que les prix demandés sont les mêmes que l'exercice précédent;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'en trouve satisfaite;

2012-10-356

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie ces contrats, pour la saison 2012-2013 aux mêmes entrepreneurs aux montants suivants, avant taxes :

Endroits	Entrepreneurs	Montant Avant taxes
Borne-fontaine sèche du Lac des Érables	Claude Grenier	220,00 \$
Cul-de-sac 5 ^e Rang face au Lac des Érables	Claude Grenier	300,00 \$
Borne-fontaine du chemin St-Thomas (Lac Boisvert)	Ferme Claude Isabelle	600,00 \$

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

Bornes-fontaines sèches au Lac Bourassa et au Domaine Sable fin	Rolland Bouchard & fils	450,00 \$
Terrain des loisirs de St-Thomas	Ferme Marcouiller	750,00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Octroi de contrat – Déneigement de l'édifice municipal et de la caserne pour la saison 2012-2013

2012-10-357

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie, pour la saison 2012-2013, les contrats de déneigement suivants à Rolland Bouchard et fils, à savoir :

Stationnement de l'hôtel de ville	1 100 \$ en plus des taxes
Stationnement de la caserne	2 200 \$ en plus des taxes

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Demande de dérogation mineure de madame Élyse Lemay et de monsieur Denis Lachaume à l'égard de l'immeuble sis au 80, rue du Refuge lot 2 545 877 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure déposée par madame Élyse Lemay et monsieur Denis Lachaume consiste à permettre la construction d'un garage d'une hauteur de 21'6" au lieu de 17'6", au 80 rue du Refuge, lot 2 545 877 de la zone Ra-12 :

CONSIDÉRANT que la hauteur demandée ne respecte pas le règlement de zonage 234-90, article 77, qui stipule que la hauteur des bâtiments accessoires ne peut excéder 80% de la hauteur du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT que les propriétaires désireraient construire un garage comportant du rangement à l'étage;

CONSIDÉRANT qu'accepter la demande ne causera pas de préjudice au voisinage;

CONSIDÉRANT que, suite à l'étude du dossier, le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de madame Élyse Lemay et de monsieur Denis Lachaume;

La parole est donnée à toute personne qui désire se faire entendre à ce sujet.

2012-10-358

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de dérogation mineure déposée par madame Élyse Lemay et monsieur Denis Lachaume, concernant le lot 2 545 877 de la zone Ra-12, à l'effet d'autoriser la construction d'un garage d'une hauteur de 21'6" au lieu de 17'6".

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Demande d'accès aux installations municipales - Projet d'unité mobile de proximité de la CDC de la MRC de Maskinongé

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

CONSIDÉRANT que le 4 octobre prochain, la Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé présentera, au caucus des maires de la MRC, une demande d'appui pour la mise en œuvre du projet d'une unité mobile de proximité;

CONSIDÉRANT que l'unité mobile de proximité est un projet issu du milieu;

CONSIDÉRANT que l'unité mobile de proximité est une initiative concertée dans la MRC de Maskinongé;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'une unité mobile de proximité sur le territoire contribuera à rendre les services accessibles à tous;

2012-10-359

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande d'accès aux installations municipales de la Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé, dans le cadre de son projet d'unité mobile de proximité, si cela s'avérait nécessaire, et ce, tout à fait gratuitement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Fête des Aînés 2012 – Demande de participation financière

CONSIDÉRANT que le 21 octobre prochain, comme par les années passées, se tiendra une Fête des Aînés qui regroupera les municipalités de Saint-Barnabé, Saint-Élie, Saint-Thomas, Yamachiche, Saint-Boniface et Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT que cette fête se veut une occasion de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont bâti les municipalités que nous habitons;

CONSIDÉRANT que madame Jeannette Champagne (Saint-Étienne-des-Grès) et madame Denise Lacerte Désaulniers (Secteur Saint-Thomas-de-Caxton) seront honorées;

2012-10-360

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de verser la somme de 200 \$ à l'organisme La Fête des Aînés (Développement communautaire de Saint-Boniface) pour l'édition 2012 de leur événement qui se tiendra à Saint-Boniface le 21 octobre prochain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Place aux Jeunes de la MRC de Maskinongé – Demande de financement

2012-10-361

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise de verser un montant de 200 \$ à Place aux Jeunes à titre d'aide financière pour l'année 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Scouts Groupe Les Grès – Autorisation pour campagne de financement

2012-10-362

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise les Scouts de Saint-Étienne-des-Grès à effectuer leur campagne de financement pour l'année 2012-2013 de la façon suivante :

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

Type d'activité	Dates
Collectes de bouteilles et cannettes	12 janvier et 20 avril 2013
Vente des calendriers	13 octobre 2012

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Affaires diverses

20.1 Motion de félicitations – Monsieur René-J. Lemire – «Tête d'affiche» du Journal Le Nouvelliste et de la Société Radio-Canada

2012-10-363

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement monsieur René-J. Lemire pour l'hommage qui lui a été rendu par le Journal Le Nouvelliste et la Société Radio-Canada en le nommant «Tête d'affiche» de la semaine du 17 septembre 2012 en raison de sa grande implication à titre de bénévole et de sa contribution particulière pour le développement du sport dans notre région.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20.2 Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Jean-Claude Bourassa à l'égard du lot 2 544 783 du cadastre du Québec, situé dans la zone Af-06

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de monsieur Jean-Claude Bourassa porte sur l'utilisation non agricole d'une partie des lots 2 544 783 et 4 207 940 du Cadastre du Québec aux fins de régulariser la construction d'une résidence et son chemin d'accès;

CONSIDÉRANT que le projet est réalisé depuis l'année 2004 et fait suite à une construction antérieure d'un chalet initial sur le même lot;

CONSIDÉRANT que le chalet initial a été construit avant l'entrée en vigueur de la Loi;

CONSIDÉRANT que le projet n'ajoute pas plus de pression en regard de l'usage non agricole car le demandeur serait prêt à démolir le chalet initial et à remettre en état les lieux vierges ;

CONSIDÉRANT que le milieu environnant est constitué d'usages résidentiel, agricole et forestier;

CONSIDÉRANT que ce type de projet est permis dans cette zone en vertu du règlement de zonage numéro 234-90;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif significatif sur les activités agricoles existantes des lots visés par la demande ou des lots voisins;

CONSIDÉRANT qu'il existe d'autres espaces disponibles ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole pour ce projet;

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

2012-10-364

À CES CAUSES, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et appuie le projet de monsieur Jean-Claude Bourassa.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20.3 Octroi de contrat – Fourniture de produits pétroliers

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offre public pour la fourniture de produits pétroliers;

CONSIDÉRANT qu'une entreprise a présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneur	Montant Taxes incluses
Pétroles Deshaies Division chauffage P. Gosselin inc.	101 145,06 \$

2012-10-365

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la fourniture de produits pétroliers à Pétroles Deshaies Division chauffage P. Gosselin inc., au montant de 101 145,06 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20.4 Octroi de contrat – Surveillance bureau – Remplacement des conduites sur la rue Principale

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès procédera au remplacement des conduites sur la rue Principale;

CONSIDÉRANT que la surveillance bureau sera effectuée par Maxime Boisvert, ingénieur à la MRC de Maskinongé et que la surveillance chantier sera réalisée à l'interne;

CONSIDÉRANT que l'ingénieur de la MRC ne peut produire des plans «tel que construit» et qu'advenant des modifications aux plans en cours d'exécution, il ne pourrait les effectuer;

2012-10-366

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde une surveillance bureau ponctuelle à BPR Infrastructures inc. selon un budget d'honoraires de 1 500 \$ en plus des taxes. Le contrôle s'effectuera à l'interne selon les taux horaires fournis par la firme et sera payé en fonction du temps réellement exécuté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20.5 Inscription – Salon de L'Organisateur

2012-10-367

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des Loisirs à participer au Salon de L'Organisateur qui se tiendra à Espace Shawinigan le 6 novembre 2012. La municipalité assumera les frais de déplacement.

Séance ordinaire du 1er octobre 2012

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire suppléant fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 19 h 56

Fin : 19 h 56

21. Clôture de la séance

2012-10-368

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 19 h 56.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Nicolas Gauthier,
Maire suppléant

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière